

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 juillet 2016 à 20 h, au centre municipal, 1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Sont présents :

M. François Barret, maire
M. Langis Barbeau, conseiller au siège n° 1
M. Hermann Thibodeau, conseiller au siège n° 2
M. Martin Boivin, conseiller au siège n° 4
M. Stéphane Lévesque, conseiller au siège n° 5
M. Benoit Mathieu, conseiller au siège n° 6

Est absent :

M. Pierre Doré, conseiller au siège n° 3

L'assemblée formant QUORUM sous la présidence de monsieur François Barret, maire.

Assiste à la séance : M. Éric Boisvert, greffier et secrétaire-trésorier.

Point n° 2

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque
Appuyée par monsieur Benoît Mathieu
Il est résolu

118-16

D'adopter l'ordre du jour du 4 juillet 2016 tel qu'il est présenté.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2016;
5. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relatif au règlement numéro 762-16;
6. Autorisation du paiement des comptes;
7. Avis de motion :
 - 7.1 Règlement modifiant le règlement de construction numéro 245-91,
 - 7.2 Règlement modifiant le règlement numéro 753-15 afin d'en augmenter le montant de l'emprunt;
8. Demande dérogation mineure numéro 215 : Lot 2 641 197 – Largeur minimale d'un lot projeté;
9. Octroi d'un mandat de surveillance de travaux – Réhabilitation d'un ponceau de la rue Bellevue;
10. Octroi d'un mandat de contrôle qualitatif des matériaux – Réhabilitation d'un ponceau de la rue Bellevue;
11. Autorisation d'honoraires professionnels supplémentaires – Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées municipales;
12. Autorisation d'événement – Randonnée cycliste de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Beauce;
13. Deuxième période de questions (limitée aux points à l'ordre du jour);
14. Points divers;
15. Levée de séance.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 3

Période de questions

En présence d'une dizaine de personnes, un citoyen s'adresse aux membres du conseil relativement au contenu du procès-verbal ainsi que sur les questions émises lors de la séance de juin au sujet de l'écocentre et d'un sondage. Également, il dépose un document concernant la sécurité sur les rues des Chênes, des Saules et des Trembles.

Le maire informe les citoyens présents de l'avancement des dossiers d'augmentation de la capacité des eaux usées et du raccordement d'un nouveau point d'eau potable à l'aqueduc municipal.

Point n° 4

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2016

119-16

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque
Appuyée par monsieur Martin Boivin
Il est résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance du 6 juin 2016, tel qu'il a été rédigé.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 5

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relatif au règlement numéro 762-16

Le certificat est déposé par M. Stéphane Lévesque conformément à la loi.

Point n° 6

Autorisation de paiement des comptes

120-16

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque
Appuyée par monsieur Langis Barbeau
Il est résolu

D'autoriser la liste des comptes à payer du mois de juin 2016 totalisant 238 538,40 \$ telle que soumise par l'assistante-trésorière.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 7

7.1

Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement de construction numéro 245-91

M. Benoît Mathieu donne avis de motion qu'il sera soumis, pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de construction numéro 245-91 afin d'étendre les dispositions concernant le blindage des bâtiments ainsi que le contrôle de l'accès aux propriétés à l'ensemble des bâtiments du territoire.

7.2

Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement numéro 753-15 afin d'en augmenter le montant de l'emprunt

M. Stéphane Lévesque donne avis de motion qu'il sera soumis, pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement numéro 753-15 afin d'en augmenter le montant de l'emprunt.

Point n° 8

Demande dérogation mineure numéro 215 : Lot 2 641 197 – Largeur minimale d'un lot projeté

ATTENDU QUE M. Charles Dermers sollicite, pour la propriété située au 1153-1, rue Bellevue, constituant le lot 2 641 197, une dérogation mineure afin de rendre réputée conforme la création d'un lot desservi (partie du lot 2 641 197) ayant une largeur de 16,31 m, contrairement aux dispositions de l'article 4.4.1.1 du Règlement de lotissement n° 244-91 qui prescrivent une largeur minimale de 17 m pour les lots intérieurs desservis utilisés aux fins d'une construction unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE cette demande est déposée en lien avec la demande de permis de lotissement n° 2016-005;

ATTENDU QUE cette demande peut être considérée comme étant mineure, qu'elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins et que l'application de la réglementation pose un préjudice sérieux au demandeur;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme émise par le biais de la résolution numéro 29-16;

À CES CAUSES,

Sur la proposition de monsieur Benoît Mathieu
Appuyée par monsieur Martin Boivin
Il est résolu

121-16

D'accorder la dérogation mineure numéro 215 comme demandée.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 9

Octroi d'un mandat de surveillance de travaux – Réhabilitation d'un ponceau de la rue Bellevue

ATTENDU QU'un contrat pour l'exécution de travaux de réhabilitation d'un ponceau de la rue Bellevue a été adjugé par la résolution numéro 49-16;

ATTENDU QU'il y a lieu d'octroyer un mandat de surveillance de ces travaux;

ATTENDU l'offre de service transmise par la firme SNC-Lavalin en date du 22 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de monsieur Martin Boivin
Appuyée par monsieur Stéphane Lévesque
Il est résolu

122-16

D'octroyer le contrat de surveillance de travaux à la firme SNC-Lavalin conformément à l'offre de service du 22 mars 2016;

D'autoriser une dépense évaluée à 11 820 \$ plus les taxes applicables prise à même le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 10

Octroi d'un mandat de contrôle qualitatif des matériaux – Réhabilitation d'un ponceau de la rue Bellevue

ATTENDU QU'un contrat pour l'exécution de travaux de réhabilitation d'un ponceau de la rue Bellevue a été adjudgé par la résolution numéro 49-16;

ATTENDU QU'il y a lieu d'octroyer un mandat de contrôle qualitatif des matériaux;

ATTENDU l'offre de service transmise par le Groupe ABS en date du 23 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de monsieur Langis Barbeau
Appuyée par monsieur Martin Boivin
Il est résolu

123-16

D'octroyer le contrat de surveillance de travaux au Groupe ABS conformément à l'offre de service du 23 mars 2016;

D'autoriser une dépense évaluée à 4098,51 \$ plus les taxes applicables prise à même le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 11

Autorisation d'honoraires professionnels supplémentaires – Augmentation de la capacité de traitement des eaux usées municipales

ATTENDU QUE la localisation des bâtiments et équipements qui a été retenue est située à proximité des installations actuelles;

ATTENDU QU'une alimentation substantielle en eau est nécessaire pour les bâtiments et le nettoyage du système de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE la localisation définitive des installations fait en sorte qu'il faut modifier le système d'alimentation en eau du bâtiment existant;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Bruser a soumis l'amendement n° 3 à son offre de service le 23 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de monsieur Martin Boivin
Appuyée par monsieur Stéphane Lévesque
Il est résolu

124-16

D'autoriser les honoraires professionnels supplémentaires soumis dans l'amendement n° 3 du 23 juin 2016 pour une somme de 3100 \$ avant taxes prise à même le règlement numéro 745-15 autorisant un emprunt pour la réalisation des plans et devis pour l'augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées municipales.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 12

Autorisation d'événement – Randonnée cycliste de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Beauce

ATTENDU QUE la Chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Beauce désire organiser une randonnée cycliste empruntant le réseau routier municipal;

ATTENDU QUE la demande présentée fait état de l'encadrement de la Sûreté du Québec dans le cadre de la préparation et de l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de monsieur Langis Barbeau
Appuyée par monsieur Benoît Mathieu
Il est résolu

125-16

D'autoriser la Chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Beauce, dans le cadre de la randonnée cycliste du 25 août 2016, à circuler sur le réseau routier municipal, soit sur les rues d'Iberville (direction nord), du Pont (direction est) et des Érables (direction sud).

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 13

Deuxième période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

Point n° 14

Points divers

Aucun sujet n'est discuté.

Point n° 15

Levée de la séance

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque
Appuyée par monsieur Martin Boivin
Il est résolu

126-16

À 20 h 36 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Éric Boisvert
Greffier et secrétaire-trésorier

Je, François Barret, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

François Barret
Maire